

---

**SIRIUS MEDIA**  
Société anonyme  
au capital de 3.007.693,30 €  
Siège social : 109 rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 Paris  
RCS Paris 447 922 972

**« La Société »**

<b>COMPTE RENDU ET RESULTATS DES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 JUN 2024</b>
---

L'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) des actionnaires de SIRIUS MEDIA s'est tenue le 27 juin 2024, à 10h00 heures, dans les salons de à l'Hôtel renaissance, 55/57 avenue Raymond Poincaré 75016 Paris, le nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de : 12

Les actionnaires présents, représentés ou ayant votés par correspondance détenaient 14 264 963 actions sur les 30 076 152 actions ayant le droit de vote (soit les 30.076.933 actions formant le capital social moins les 781 actions auto détenues privées du droit de vote), soit un quorum théorique de 47,43%.

Les conditions de quorum requis pour les résolutions à titre ordinaire (20%) et extraordinaire (25%) étant remplies, l'Assemblée Générale Mixte a pu valablement délibérer sur chacune des 27 résolutions présentées.

Les actionnaires de SIRIUS MEDIA ont adopté les résolutions qui comprenaient notamment :

- L'approbation des comptes sociaux et consolidés clos au 31 décembre 2023 (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> résolutions) ;
- Le quitus aux administrateurs (3<sup>ème</sup> résolution) ;
- L'affectation du résultat (4<sup>ème</sup> résolution) ;
- Les conventions réglementées (5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> résolutions) ;
- La ratification de la cooptation à la fonction d'administrateur de M. Clément PACAUD (9<sup>ème</sup> résolution)
- Le Renouvellement des Mandats d'Administrateur de Messieurs Clément PACAUD, Guillaume BREMOND et Jean DESCAYES (10<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> résolutions) ;
- La ratification du transfert de siège fait à titre provisoire par le Conseil d'Administration du 25 avril 2024 (14<sup>ème</sup> résolution) ;
- L'autorisation à donner au Conseil d'administration dans le cadre d'un nouveau programme de rachat (15<sup>ème</sup> résolution) ;
- L'autorisation d'annulation des actions rachetées dans le cadre d'un programme de rachat d'actions (16<sup>ème</sup> résolution) ;
- La délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription (17<sup>ème</sup> résolution) ;
- La délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public (18<sup>ème</sup> résolution) ;
- La délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée à l'article L.411-2 du Code Monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription (19<sup>ème</sup> résolution) ;
- La délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission réservée d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières de

la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes (20<sup>ème</sup> résolution) ;

- Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes (21<sup>ème</sup> résolution) ;
- L'autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce (22<sup>ème</sup> résolution) ;
- La délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport, dans la limite d'un montant nominal maximal (hors primes d'émission) (23<sup>ème</sup> résolution) ;
- La limitation globale du montant des augmentations de capital pouvant résulter des délégations de compétence visées aux 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, et 21<sup>e</sup> résolutions (25<sup>ème</sup> résolution) ;
- La délégation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital en vertu des délégations de compétence visées aux 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, et 21<sup>e</sup> résolutions (26<sup>ème</sup> résolution) ;

Les actionnaires de SIRIUS MEDIA ont adopté toutes les résolutions mises au vote, à l'exception de la 11<sup>ème</sup> résolution relative au renouvellement du mandat d'administrateur de M. Gilles AUPIN et de la 24<sup>ème</sup> résolution relative à une autorisation à l'effet de procéder à des attributions d'actions dans le cadre des dispositions de l'article L.225-129-6, alinéa 1er, du Code de commerce avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés de la Société, ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce,

Enfin, l'Assemblée Générale a donné tous pouvoirs pour accomplir les formalités légales (27<sup>ème</sup> résolution).

## RESULTAT DES VOTES

### A TITRE ORDINAIRE

#### Première résolution

*(Approbation des comptes)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 264 963 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	0	0%
Abstention	0	
Voix pour	14 264 963	100%
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 7 132 483

\* \* \*

#### Deuxième résolution

*(Approbation des comptes consolidés)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 264 963 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	0	0%
Abstention	0	
Voix pour	14 264 963	100%

Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 7 132 483

\* \* \*

**Troisième résolution**  
(*Quitus aux administrateurs*)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 264 963 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	0	0%
Abstention	0	
Voix pour	14 264 963	100%
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 7 132 483

\* \* \*

**Quatrième résolution**  
(*Affectation du résultat*)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 153 057 des 14 153 057 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	0	0%
Abstention	111 906	
Voix pour	14 153 057	100%
Nombre de voix exprimées	14 153 057	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 7 076 530

\* \* \*

**Cinquième résolution**  
(*Approbation de quatre Conventions conclues avec la FINANCIERE NEMAPP visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce*)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 6 248 497 des 6 248 497 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au président et ayant voté par correspondance et disposant du droit de vote (soit à plus de la majorité requise pour les assemblées générales ordinaires) pour la convention d'avance en compte courant étant précisé que l'actionnaire directement intéressée et agissant en qualité de mandataire et l'actionnaire indirectement intéressé n'ont pas participé au vote.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	0	0%

Abstention	0	
Voix exclus	8 016 466	
Voix pour	6 248 497	100%
Nombre de voix exprimées	6 248 497	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	6 248 497	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 3.124.250

\* \* \*

#### **Sixième résolution**

*(Approbation de deux Conventions conclues avec la société NEMAPP visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 12 774 220 des 12 774 220 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au président et ayant voté par correspondance et disposant du droit de vote (soit à plus de la majorité requise pour les assemblées générales ordinaires) pour la convention d'avance en compte courant étant précisé que l'actionnaire directement intéressée et agissant en qualité de mandataire et l'actionnaire indirectement intéressé n'ont pas participé au vote.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	0	0%
Abstention	0	
Voix exclus	1 490 743	
Voix pour	12 774 220	100%
Nombre de voix exprimées	12 774 220	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	12 774 220	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 6 387 110

\* \* \*

#### **Septième résolution**

*(Approbation de deux conventions conclues avec M. Robert Kopple à travers son trust de droit américain révocable, E.L. II PROPERTIES TRUST du 1 juillet 1983 visée aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 10 230 806 des 10 230 806 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au président et ayant voté par correspondance et disposant du droit de vote (soit à plus de la majorité requise pour les assemblées générales ordinaires) pour la convention d'avance en compte courant étant précisé que l'actionnaire directement intéressée et agissant en qualité de mandataire et l'actionnaire indirectement intéressé n'ont pas participé au vote.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	0	0%
Abstention		
Voix exclus	4 034 157	
Voix pour	10 230 806	100%
Nombre de voix exprimées	10 230 806	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	10 230 806	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 5 115 404

\* \* \*

#### **Huitième résolution**

*(Approbation d'une convention conclue avec la société PARK CAPITAL SCP visée aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 264 963 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au président et ayant voté par correspondance et disposant du droit de vote (soit à plus de la majorité requise pour les assemblées générales ordinaires) pour la convention d'avance en compte courant étant précisé que l'actionnaire directement intéressée et agissant en qualité de mandataire et l'actionnaire indirectement intéressé n'ont pas participé au vote.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	0	0%
Abstention	0	
Voix exclus	0	
Voix pour	14 264 963	100%
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 7 132 483

\* \* \*

#### **Neuvième résolution**

*(Ratification de la nomination d'un administrateur faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration du 26 juin 2023 et constatation de l'expiration de la période de remplacement suite à cooptation à la fonction d'administrateur de M. Clément PACAUD)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 264 963 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	0	0%
Abstention	0	
Voix pour	14 264 963	100%
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 7 132 483

\* \* \*

#### **Dixième résolution**

*(Renouvellement du Mandat d'Administrateur de Monsieur Clément PACAUD)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 264 963 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	0	0%
Abstention	0	
Voix pour	14 264 963	100%
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 7 132 483

\* \* \*

### **Onzième résolution**

*(Renouvellement du Mandat d'Administrateur de Monsieur Gilles AUPIN)*

Cette résolution mise aux voix est rejetée par 14 115 548 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	14 115 548	99%
Abstention		
Voix pour	149 415	1%
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>REJETEE</b>		

Majorité requise en voix : 7 132 483

\* \* \*

### **Douzième résolution**

*(Renouvellement du Mandat d'Administrateur de Monsieur Guillaume BREMOND)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 264 963 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	0	0%
Abstention	0	
Voix pour	14 264 963	100%
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTEE</b>		

Majorité requise en voix : 7 132 483

\* \* \*

### **Treizième résolution**

*(Renouvellement du Mandat d'Administrateur de Monsieur Jean DESCAVES)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 264 963 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	0	0%
Abstention	0	
Voix pour	14 264 963	100%
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTEE</b>		

Majorité requise en voix : 7 132 483

\* \* \*

### **Quatorzième résolution**

*(Ratification du transfert de siège)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 264 963 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	0	0%
Abstention	0	
Voix pour	14 264 963	100%
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 7 132 483

\* \* \*

#### **Quinzième résolution**

*(Autorisation à donner au Conseil d'administration dans le cadre d'un nouveau programme de rachat)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 264 963 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	0	0%
Abstention	0	
Voix pour	14 264 963	100%
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 7 132 483

\* \* \*

### **A TITRE EXTRAORDINAIRE**

#### **Seizième résolution**

*(Autorisation d'annulation des actions rachetées dans le cadre d'un programme de rachat d'actions)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 264 963 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	0	0%
Abstention	0	
Voix pour	14 264 963	100%
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 9 509 975

\* \* \*

#### **Dix-septième résolution**

*(Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 153 057 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	111 906	1%
Abstention	0	
Voix pour	14 153 057	99 %
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 9 509 975

\* \* \*

#### **Dix-huitième résolution**

*(Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 153 057 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	111 906	1%
Abstention	0	
Voix pour	14 153 057	99 %
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 9 509 975

\* \* \*

#### **Dix-neuvième résolution**

*(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée à l'article L.411-2 du Code Monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 153 057 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	111 906	1%
Abstention	0	
Voix pour	14 153 057	99 %
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 9 509 975

\* \* \*

#### **Vingtième résolution**



*(Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission réservée d'actions ordinaires ou de toutes autre valeurs mobilières de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 152 788 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	112 175	1%
Abstention		
Voix pour	14 152 788	99 %
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 9 509 975

\* \* \*

#### **Vingt et unième résolution**

*(Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 153 057 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	111 906	1%
Abstention	0	
Voix pour	14 153 057	99 %
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 9 509 975

\* \* \*

#### **Vingt-Deuxième résolution**

*(Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 153 057 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	111 906	1%
Abstention	0	
Voix pour	14 153 057	99 %
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 9 509 975

\* \* \*

#### **Vingt-troisième résolution**

*(Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport, dans la limite d'un montant nominal maximal (hors primes d'émission))*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 153 057 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	111 906	1%
Abstention	0	
Voix pour	14 153 057	99 %
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 7 132 483

\* \* \*

#### **Vingt-Quatrième résolution**

*(Autorisation et délégation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société dans le cadre des dispositions de l'article L.225-129-6, alinéa 1er, du Code de commerce avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés de la Société, ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce)*

Cette résolution mise aux voix est rejetée par 14 227 454 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	14 227 454	100%
Abstention		
Voix pour	37 509	0%
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>REJETÉE</b>		

Majorité requise en voix : 9 509 975

\* \* \*

#### **Vingt-cinquième Résolution**

*(Limitation globale du montant des augmentations de capital pouvant résulter des délégations de compétence visées aux 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, et 21<sup>e</sup> résolutions )*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 264 963 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	0	0%
Abstention	0	
Voix pour	14 264 963	100%
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %

Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 9 509 975

\* \* \*

#### **Vingt-sixième résolution**

*(Délégation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital en vertu des délégations de compétence visées aux 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> résolutions)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 153 057 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	111 906	1%
Abstention	0	
Voix pour	14 153 057	99 %
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 9 509 975

\* \* \*

#### **Vingt-septième résolution**

*(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 14 264 963 des 14 264 963 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

<b>VOTE</b>		
Voix contre	0	0%
Abstention	0	
Voix pour	14 264 963	100%
Nombre de voix exprimées	14 264 963	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	14 264 963	
<b>ADOPTÉE</b>		

Majorité requise en voix : 7 132 483